

A l'attention des Associations de
Parents d'élèves du Collège des Chalets

Apic.leschalets@gmail.com
Fcpe.leschalets@gmail.com

Toulouse, le

5 MARS 2026

Mesdames, Messieurs,

Vous avez souhaité me questionner, en tant qu'Associations de Parents d'élèves élus du collège des Chalets, concernant le besoin pour les collégiens d'infrastructures sportives et la question des déplacements domicile - collège.

Particulièrement soucieux de cet enjeu, vous trouverez ci-dessous les réponses et observations aux différentes questions.

1. Si vous êtes élu maire en mars 2026, quelles mesures seront prises pour que nos enfants puissent réellement pratiquer du sport à l'école ?

Tout d'abord, il me paraît important de rappeler, comme vous le soulignez à juste titre, que la **compétence de l'enseignement secondaire, et donc des collèges, relève du Conseil Départemental de la Haute-Garonne**. Les Mairies sont, elles, en charge de l'enseignement primaire.

Concernant la compétence sportive, de par la loi, la répartition de l'action entre l'Etat, la Région Occitanie, le Département et la Mairie reste malheureusement floue. Elle dépend donc majoritairement du volontarisme de chaque institution.

Nous ne pouvons donc que déplorer, à vous lire, la seule réaction de la part du Conseil Départemental qui ait été de faire preuve d'irresponsabilité en balayant votre questionnement d'un revers de main, préférant se défaire sur la Mairie plutôt que d'assumer ses propres manquements.

La Mairie est-elle la seule dans cette ville à pouvoir acheter des terrains et y construire ? Qu'est-ce qui empêcherait le Conseil Départemental de le faire pour ses collèges ?

Depuis 2014, la Mairie de Toulouse est, de très loin, la collectivité la plus ambitieuse pour le sport sur notre territoire - bien loin devant la Région Occitanie et le Département.

A elle seule, la Mairie rénove, construit et entretient plus de 700 équipements sportifs municipaux partout dans Toulouse - dont ceux que vous utilisez. Nous avons investi plus de 70M d'euros sur le mandat qui s'achève, rien que pour les sports.

Après avoir mené une large concertation concernant les équipements sportifs auprès des clubs amateurs au printemps dernier, j'avais personnellement tendu la main au Président du Conseil Départemental de Haute-Garonne - comme à la Présidente de la Région - pour travailler ensemble à une trajectoire renouvelée de développement des équipements sportifs, en commençant de façon immédiate par une meilleure optimisation de l'usage des équipements détenus par le Département ou la Région. A notre connaissance, le Département n'a pas donné suite à ce stade. L'élu à la Région a, pour sa part, renvoyé ces échanges au mandat prochain.

Presque seuls, de fait, pour répondre à tous les besoins - associations, écoles, collèges, lycées - et faisant face dans le même temps à des contraintes budgétaires brutales et massives imposées par l'Etat, nous cherchons à proposer les meilleures solutions possibles à chacun, toujours dans une logique d'équité et d'adaptation aux besoins réels.

Dans le contexte budgétaire qui est le nôtre, nous laissons aux autres candidats les promesses irréalistes et non finançables - à moins d'augmenter les impôts ou de dégrader des services publics essentiels. Notre responsabilité est de garantir une gestion rigoureuse des deniers publics, tout en continuant à investir de manière efficace.

Si nous sommes réélus, notre priorité sera de continuer à rénover et développer les équipements sportifs de quartier, selon un principe simple : en premier, le plus utile de façon immédiate pour les utilisateurs.

A cet effet, nous souhaitons rénover les gymnases existants et créer de nouveaux gymnases dans les quartiers qui en ont besoin, en lançant notamment la **création d'un nouveau gymnase à Brouardel**.

2. Si vous êtes élu maire en mars 2026, votre adjoint(e) représentant(e) la mairie participera-t-il(elle) aux Conseils d'Administration dont il(elle) est membre de droit ?

Tout d'abord, je me permets d'apporter à votre connaissance quelques éléments qui semblent vous manquer concernant l'implication de mon collègue élu Clément RIQUET qui représente, depuis 2024, la Mairie au sein du Conseil d'Administration du collège.

Si, du fait d'une charge de travail extrêmement importante associée à la fonction de Maire de Quartier et d'élu en charge des espaces verts, de la biodiversité et des jardins, mon collègue n'a malheureusement pu être présent auprès des instances que sont les réunions du Conseil d'Administration du collège, cela ne signifie pas qu'il n'a pas été actif auprès de vous mêmes en tant que parents élus, ou auprès de la direction.

En effet, **il me confirme avoir reçu plusieurs parents d'élèves qui l'avaient sollicité, dès 2024, pour échanger sur les enjeux relatifs aux infrastructures sportives.**

Lorsque la nouvelle principale du collège a pris ses fonctions, il s'est rendu à sa rencontre. Puis, il a également participé à une réunion avec elle et le représentant du Conseil départemental.

En juin dernier, étant retenu par d'autres obligations au moment du Conseil d'Administration du collège, il a prévenu par avance la direction du collège.

Il a, par la suite, précisé à celle-ci, en intégrant les parents élus dans la boucle des échanges, qu'il pouvait organiser **un diagnostic, sur place, avec les représentants du CA qui le souhaitaient pour aborder avec précision l'enjeu des déplacements.** Aucune suite n'a été donnée à ce jour à cette proposition.

Si nous sommes réélus, je m'engage à ce que, pour le prochain mandat, le représentant de la Mairie auprès du Conseil d'Administration soit à nouveau force de proposition pour avancer ensemble sur les thématiques importantes pour les collégiens du quartier, dans un esprit de dialogue ouvert.

3. Si vous êtes élu maire en mars 2026, pouvez-vous nous dire concrètement quelles suites seront données aux différents axes d'amélioration identifiés dans notre enquête déplacements ?

La Mairie avait été destinataire, comme Tisséo, de l'enquête déplacements que vous aviez réalisée. **Mon collègue Jean-Michel LATTES, Président de Tisséo Collectivités, Adjoint au Maire, y avait apporté une réponse précise** sur plusieurs enjeux évoqués concernant les transports en commun.

Par ailleurs, le traitement des intersections est en effet un enjeu prioritaire, notamment pour les enfants et les jeunes, pour qui traverser une rue est toujours un moment de stress mais aussi de risque.

Sous notre égide, la Mairie a travaillé depuis des années à des améliorations : réduction de la vitesse en ville, feu actionnable par bouton, détecteur de présence aux passages piéton... cependant, le nombre de franchissements dans notre ville est si important que des améliorations sont toujours possibles.

Dans les cas que vous évoquez, **un travail devra être mené rapidement avec le Maire de Quartier** qui sera nommé après les élections. Pour les intersections en lien avec le canal, leur apaisement pourrait participer à la préfiguration du Grand Parc Canal, qui vise à privilégier la place des piétons par rapport au trafic de transit qui confond le canal du Midi avec le périphérique toulousain.

La proposition, mentionnée plus haut, de réaliser un diagnostic sur place en présence des services compétents de la collectivité paraît être une méthode permettant de pouvoir travailler ensemble sur les améliorations, en partant de l'enquête que vous avez réalisée. Je ne peux donc que la réitérer.

Si nous sommes réélus, je m'engage à ce que, dès les premières semaines du mandat, l'élu qui aura la responsabilité d'être votre Maire de Quartier prenne attache avec vous pour convenir d'une méthode et d'un calendrier de dialogue afin de réaliser un diagnostic sur le terrain.

4. Sur quelles actions de long terme pouvez-vous vous engager pour assurer des infrastructures suffisantes à la pratique sportive pour nos enfants dans les années futures, avec un contexte de croissance des logements ?

J'ai déjà pu vous donner quelques éléments sur ce sujet dans la réponse à la première question.

Le développement de certains quartiers rend absolument essentiel de disposer dans ceux-ci de services publics pour les habitants et notamment les familles : crèches, écoles, équipements sportifs ...

Notre approche pour ces quartiers en transformation est globale : **à la construction de logements, nous adossons systématiquement celle d'équipements publics.**

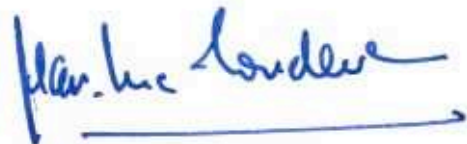
Nous développerons de nouvelles infrastructures sportives dans les quartiers en croissance - pour que chacun puisse continuer à faire du sport près de chez soi. Pour autant, **il est hors de question de délaisser les autres quartiers.**

Aussi, nous souhaitons pour le prochain mandat, tout à la fois, créer de nouveaux équipements sportifs (gymnases, dojos notamment) pour les quartiers qui en ont le plus besoin, et rénover pour **optimiser de façon pragmatique la possibilité d'usage des équipements existants en y proposant davantage de créneaux, pour tous les publics.**

Cela passe, par exemple, par le passage en synthétique des terrains extérieurs et la mise en éclairage LED, la mise aux normes pour la compétition de gymnases et la rénovation de piscines avec de nouveaux bassins nordiques accessibles toute l'année, comme nous le ferons pour **la piscine Chapou dès le début du mandat prochain.**

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et de vous



Jean-Luc MOUDENC